

ÉDUCATION

Blanquer veut une rentrée « la plus normale possible »

PAGE 10

SOCIÉTÉ

Jean-Michel Blanquer veut une rentrée « la plus normale possible »

Le ministre de l'Éducation nationale s'efforce de clarifier les règles du protocole sanitaire.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

ÉDUCATION Pressé par le chef de l'État lui-même de préciser les conditions de la rentrée scolaire auprès de l'opinion, des parents et des enseignants, le ministre de l'Éducation nationale est sorti du bois plus tôt que prévu, sans attendre sa conférence de presse de rentrée, programmée ce jeudi. Alors que le slogan « *Touche pas à mes enfants !* » s'est affiché, samedi, lors de rassemblements anti-passe sanitaire, et que sur les réseaux sociaux, un collectif de parents appelle au boycott de la rentrée scolaire pour dire « *Non au protocole sanitaire, aux masques, à la discrimination, et à la divulgation du statut vaccinal des élève-*

ves » (2 200 membres sur Facebook), Jean-Michel Blanquer s'est livré, dans une interview au JDD, à un long exercice pédagogique.

Le ministre s'est employé à afficher le respect des « *convictions de chacun* », tout en affirmant le « *rôle de l'école des Lumières, celle de la raison et de la preuve scientifique* ». « *Nous n'avons jamais pris de décision à la lumière des hashtags (...)* J'en appelle au sens de l'intérêt général », précise Jean-Michel Blanquer, qui publiera, à la mi-septembre *École ouverte*, un ouvrage dans lequel il raconte son combat pour garder les établissements ouverts.

Comme pressenti ces derniers jours, c'est le protocole de niveau 2 qui est re-

tenu pour la rentrée, « *celui qui nous permet d'avoir la rentrée la plus normale possible, avec les élèves en classe, tout en préservant la santé de chacun* », explique le ministre. Fin juillet, l'Éducation nationale avait publié quatre scénarios - de vert à rouge, en fonction de la circulation du virus - allant de l'ouverture des écoles primaires sans masque dans les classes, à l'enseignement à distance dans les lycées et collèges.

Quelles seront les règles le 2 septembre prochain ? Masque pour tous en intérieur (voire dans les cours de récréation pour les villes où il est à nouveau obligatoire), sports de contact proscrits, cours en présentiel pour tous,





fermeture d'une classe dès le premier cas à l'école primaire, éviction des cas contacts, sauf pour les élèves vaccinés, au collège et au lycée. C'est sur ce dernier point que se focalisent aujourd'hui les critiques, certaines voix dénonçant une « gestion différenciée » des élèves, source de discriminations.

« Notre stratégie permettra d'avoir un pourcentage minime d'élèves privés d'école pendant une période relativement courte : l'isolement ne dure que sept jours », fait valoir le ministre. Le passe sanitaire ne sera pas demandé à l'école. En cas de contamination, les collèges et lycées établiront les « contacts à risque » de l'élève concerné et en informeront les parents. Les élèves vaccinés ou immunisés continueront d'aller en cours, sur la base d'une attestation des parents, « sachant que l'assurance-maladie pourra vérifier le statut vaccinal des contacts à risque ». Un moyen d'éviter des vérifications préalables, qui supposeraient un arrêt des cours pour tous a priori.

Quid du secret médical, régulièrement invoqué ces derniers temps ? « Autrefois, personne ne considérait la vaccination contre la rougeole comme une information sensible, rétorque le ministre. Les parents sont libres de ne pas dire si leur enfant est vacciné », mais « cela déterminera la possibilité pour l'élève cas contact d'être isolé ou de continuer à fréquenter les cours ». Dont acte.

Concernant les sorties scolaires, le passe sanitaire ne sera pas demandé dans les lieux où les élèves ne sont pas mélangés au public, comme les piscines ou les bibliothèques. Il le sera en revanche dans les musées. Un passe qui « ne contraint pas à la vaccination puisqu'on peut aussi recourir à un test », indique le ministre, précisant que les tests antigéniques, qui seront bientôt payants, pourraient rester gratuits pour les élèves. Alors que 55 % des 12-17 ans sont déjà primo-vaccinés, une campagne de vaccination sera lancée dans les collèges et lycées. Des équipes de l'ARS seront envoyées dans les établissements et les centres de vaccination pourront accueillir des classes.

Reste la question de l'école primaire, où les élèves de moins de 12 ans ne peuvent être vaccinés. Le variant Delta,

plus contagieux, va-t-il engendrer un bond des contaminations avec, pour conséquence, des fermetures de classes ? Aux Antilles, où la situation épidémique est particulièrement grave, des « mesures spécifiques, qui pourraient aller au-delà du niveau 4 », seront prises la semaine prochaine. ■

Autrefois, personne ne considérait la vaccination contre la rougeole comme une information sensible

JEAN-MICHEL BLANQUER,
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE





Jean-Michel Blanquer en visite au lycée Émile-Dubois, à Paris (14^e), en novembre dernier. Les tests antigéniques, qui seront bientôt payants, pourraient rester gratuits pour les élèves. LUDOVIC MARIN/POOL VIA REUTERS

